

**23-12-06 Administration Générale – Administration Générale**

Règlement de mise à disposition des bâtiments sportifs communaux et de leurs locaux attenants

Monsieur le Maire expose :

Afin d'assurer le respect des installations sportives de la commune, il convient de fixer les règles générales d'utilisation des bâtiments sportifs communaux et de leurs locaux attenants et de réglementer leur fonctionnement dans l'intérêt du bon ordre, de l'hygiène et de la sécurité publique.

Le règlement de mise à disposition des bâtiments sportifs communaux et de leurs locaux attenants définit l'accès et les conditions d'utilisation des équipements sportifs de la commune.

Je vous demande donc d'approuver le règlement de mise à disposition des bâtiments sportifs communaux et de leurs locaux attenants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le règlement de mise à disposition des bâtiments sportifs communaux et de leurs locaux attenants.

**Ont signé au registre tous les membres présents**  
**Copie conforme**

**Le Maire,**  
**Christian SERVANT**

**A Saint-Priest en Jarez,**  
**Le 12 décembre 2023**

**La Secrétaire de séance**  
**Mireille PAPIN, 3<sup>e</sup> Adjointe**

# ***Délibération du Conseil Municipal de Saint-Priest en Jarez***

## **Séance du 11 décembre 2023**

**23-12-06 Administration Générale – Administration Générale**

Règlement de mise à disposition des bâtiments sportifs communaux et de leurs locaux attenants

Le Maire certifie :

1 - que la convocation de tous les Conseillers Municipaux en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi ; que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Conseil, a été affichée par extrait à la porte de la Mairie le lendemain ;

2 - Que le nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance était de 29 sur lesquels il y avait 23 membres présents, à savoir :

Etaient présents :

MM. SERVANT Christian - BISACCIA Michèle - MOUNIER Rémy - PAPIN Mireille - PELLEGRIN Jacques - GEUSENS Christine - BRUNEAU Claude - REPELLINI Raymonde - ZAVROSA Gilbert - JOTHIE Marc - WOLFF Paule - SAHUC Jean-François - DI PAOLO Antonio - BOUGAULT Claude - COSSEY Michel - BLANCHARD Hubert - BAUDRY Michèle - CONVERT Pascale - ADAM Fabrice - SCHERRER Marie-Jeanne - GARBAY Isabelle - BARBE Sylvie - RODRIGUES SOUSA Hugo

Etaient absents et excusés :

MM. ACHARD Pierre - TALIA Christophe - JOLY Florence - LAFON Lise - MOURGUES Corinne - PUIPIER Franck

Avaient donné procuration :

M. TALIA à M. DI PAOLO  
Mme LAFON à Mme PAPIN  
Mme MOURGUES à M. SERVANT

Etait secrétaire de séance :

Mme PAPIN

Publiée le :